

CERCLE GAULOIS 2007

De Coorebyter – Fonteyn

Article.

La régionalisation de l'emploi

Vincent de Coorbyter, directeur général du CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques)

Tous les partis flamands ne sont pas demandeurs d'une régionalisation de l'emploi. Il s'agit d'une revendication récente qui n'est pas partagée avec la même conviction par tous les partis politiques. Y sont favorables, le cartel CD&V/N-VA et le SP.A avec, pour ce dernier, quelques nuances dans le chef de Peter Vanvelthoven. Du côté des organisations patronales, la pression la plus importante provient de l'Unizo (classes moyennes) et du Voka (patronat) alors que la FEB n'exprime pas une telle revendication.

Pourquoi demander une régionalisation?

Les éléments avancés pour justifier une telle demande sont triples: les défis spécifiques à la Flandre, le constat d'un déséquilibre global et un double postulat.

Trois défis propres à la Flandre

D'abord, il existe des pénuries de main d'œuvre dans de plus en plus de secteurs. Ensuite, le faible taux d'activité des plus de 50 ans est vécu comme une anomalie. La Flandre profite beaucoup plus des prépensions et des interruptions de carrière et compte, en outre, trop de chômeurs âgés au regard du nombre d'offres d'emploi. Enfin, le vieillissement de la population, plus marqué en Flandre, fait craindre, si rien ne change rapidement, une pénurie de jeunes travailleurs. Le faible taux global d'activité, vu la proportion croissante des plus âgés, peut conduire à une aberration: un manque de main d'œuvre et, dans le même temps, de nombreux travailleurs de moins de 65 ans inactifs.

Ces défis étant propres à la Flandre, il existe une demande d'outils spécifiques pour mener des politiques spécifiques. Ce qui ne peut se faire au niveau fédéral pour deux raisons: d'une part, sur le plan juridique, la Cour d'arbitrage rejette les mesures ciblant seulement une Région pour cause de rupture d'égalité, et, d'autre part, sur le plan politique, les partis francophones freinent les volontés flamandes exprimées au fédéral et imposent des compromis qui saupoudrent les moyens et diluent l'impact des mesures.

Un constat de déséquilibre global

Dans un pays minuscule, les pénuries de main d'œuvre en Flandre contrastent avec un taux de chômage élevé en Wallonie et à Bruxelles. D'où un double pari en matière de politique à l'égard des chômeurs. D'une part, le pari que la responsabilisation des Régions les poussera à mener des politiques plus «actives». D'autre part, le pari que des conditions et des sanctions plus strictes en Wallonie et à Bruxelles amèneront les chômeurs de ces Régions à se présenter pour des emplois en Flandre.

Un double postulat politique et sociologique

Sur le plan politique, les partis flamands veulent aller plus loin dans l'activation alors que les partis francophones ont plutôt tendance à freiner. Sur le plan sociologique, la Wallonie tend à «assister» ses chômeurs tandis que la Flandre leur procure un appui temporaire et conditionnel.

Quels sont les risques pour Bruxelles?

Qui dit régionalisation, dit également enveloppes budgétaires fermées. La limitation des moyens alors que Bruxelles connaît déjà une situation financière difficile comporte quatre grands risques particuliers à la Région.

Bruxelles risque d'être dans l'impossibilité financière d'assumer des politiques fortes (comme des baisses de charge, aujourd'hui fédérales) permettant d'attirer des entreprises.

Si le nombre de chômeurs augmente, les charges en feront autant mais le budget restera le même ce qui empêchera Bruxelles de financer la politique d'aide à la mise à l'emploi et la poussera à durcir les conditions d'octroi des allocations et les sanctions. Les nouveaux emplois créés pourraient être inaccessibles aux Bruxellois. Pas moins de 55% des emplois bruxellois vont déjà aux navetteurs: la part des emplois qualifiés est plus importante qu'ailleurs (46% contre 34%) alors que le niveau moyen de qualification est plus faible du fait du cumul des effets de l'immigration et des difficultés de l'enseignement francophone, entre autres, pour l'apprentissage du néerlandais.

Les emplois à Bruxelles pourraient être d'autant plus occupés par des non-Bruxellois que les nouvelles politiques d'activation pousseront Wallons et Flamands vers Bruxelles toute proche...